

COMMUNE D'AULT

CERTIFICAT D'AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2022

Je soussigné, Marcel LE MOIGNE

Maire de la Commune De AULT

Certifie que le compte rendu de la séance du 27 Avril 2022, comprenant les délibérations ayant pour objet :

Délibération	Objet
N° 2022-04-01	Vote des taux 2022
N° 2022-04-02	Budget Principal : Affectation du résultat 2021
N° 2022-04-03	Budget principal : - Budget primitif 2022 - Emprunt
N° 2022-04-04	Budget Camping : affectation du résultat 2021
N° 2022-04-05	Budget Camping : budget primitif 2022
N° 2022-04-06	Budget Assainissement : affectation du résultat 2021
N° 2022-04-07	Budget Assainissement : budget primitif 2022
N° 2022-04-08	Budget Manoir : affectation du résultat 2021
N° 2022-04-09	Budget Manoir : - Budget primitif 2022 - Emprunt
N° 2022-04-10	Subventions 2022 - Association de chasse - Association Syndicale Autorisée du Bois-de-Cise - Centre Communal d'Action Sociale
N° 2022-04-11	Demande de subvention Amendes de Police : Cour Maison des Associations
N° 2022-04-12	Utilisation du matériel communal
N° 2022-04-13	Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie : création de statuts
N° 2022-04-14	Accident : remboursement de frais
N° 2022-04-15	Prestations en rapport avec la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments recevant du public
N° 2022-04-16	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - convention financière participation au remboursement de la quote-part des communes avancées par le syndicat mixte pour l'implantation du mobilier d'interprétation Grand Site

Prises par le conseil municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 28 avril 2022 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article L.2121.-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à AULT, le 28 Avril 2022.

AFFICHAGE DU 28.04.2022

Le Maire,
Marcel LE MOIGNE

